

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 avril 2024 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 27 mars 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Communauté de communes à Nyons.

Secrétaire de séance : Madame Monique BOTTINI

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 77

Etaient présents : 63 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Martine GUIBAUD (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Marie-Pierre MONIER - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 23

Thierry DAYRE - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Didier GILLET - Géraud BONToux - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 14

José FERNANDES a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Christian THIRIOT - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Jean-Claude GRAS a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Michel GREGOIRE

Finances

050-2024 Budget Principal - Approbation du Compte administratif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Président pour présider au vote du Compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-12 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives afférentes ;

Considérant que Michel GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président a été désigné pour la présentation du Compte administratif 2023 du Budget Principal ;

Considérant que Thierry DAYRE, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Michel GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président, pour le vote du Compte administratif ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 76

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le Compte administratif 2023 du Budget Principal qui peut se résumer de la manière suivante :

CA 2023 Budget Principal	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report de l'exercice 2022		2 712 420,13 €	684 720,27 €		684 720,27 €	2 712 420,13 €
Réalisation de l'exercice	10 668 280,92 €	12 094 481,46 €	4 383 222,49 €	3 891 283,89 €	15 051 503,41 €	15 985 765,35 €
Total des Réalisations	10 668 280,92 €	14 806 901,59 €			15 736 223,68 €	18 698 185,48 €
Restes à Réaliser	- €	- €	2 437 816,87 €	1 813 501,11 €	2 437 816,87 €	1 813 501,11 €
Totaux cumulés	10 668 280,92 €	14 806 901,59 €	7 505 759,63 €	5 704 785,00 €	18 174 040,55 €	20 511 686,59 €
Résultat de clôture		4 138 620,67 €		- 1 800 974,63 €		2 337 646,04 €

DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion ;

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser ;

D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La secrétaire de séance,
Monique BOTTINI



Le Président de séance,
Michel GREGOIRE



Transmission en préfecture le : 19/04/2024

Mise en ligne le : 19/04/2024

Ampliation à :